



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE DANSE SUR GLACE

Conformément à la Règle 4.7 du Règlement Intérieur de Danse sur Glace et considérant que :

Yann THAYALAN, né le 03/03/1997, licence compétition Danse n°187754 est détenteur de la médaille prébronze de libre de patinage artistique depuis le 19/11/2011, la CNSDG décide de lui attribuer par équivalence le Test national de Danse sur Glace de grade:

PREPARATOIRE

A Paris, le 14 octobre 2012

Président CSNDG
Serge PETETIN



ATTESTATION D'EQUIVALENCE DE TEST N°2012-006

Lors de la première présentation de cette attestation en session de Test ou Compétition, il est demandé au Président du Jury, respectivement au Juge Arbitre d'indiquer sur le carnet de Test dans la case correspondante le niveau obtenu par équivalence accompagné du numéro de l'équivalence (date et signature).